

Table ronde sur la participation citoyenne tenue le 12 octobre 2016 à la bibliothèque Monique-Corriveau de 19 h à 20 h 45.

À l'initiative du conseil de quartier (CQ) de Saint-Louis, une table ronde sur la participation citoyenne a réuni une cinquantaine de citoyens provenant de divers quartiers dont Saint-Louis, Sillery, Beauport et Charlesbourg. L'objectif de cette table ronde était de proposer des idées pour améliorer la participation citoyenne à Québec et de voir comment les CQ pouvaient mieux jouer leur rôle. Les citoyens ont formé trois groupes de discussion. Assistaient aussi M. Paul Shoiry, conseiller municipal, et M. Antoine Robitaille¹, comme témoins des discussions et deux administrateurs du CQ de Saint-Louis ont agi comme animateurs dans chaque groupe. Voici le bilan de cette table ronde qui inclut les propositions d'amélioration amenées par les citoyens, les principales réponses formulées aux questions posées et un résumé des opinions exprimées.

Propositions d'amélioration à la participation citoyenne à Québec :

1) Consulter en amont des modifications et projets.

Il y a unanimité que les consultations en amont sont un moyen efficace de collaboration entre les citoyens, la ville et les promoteurs.

2) Mettre en place un conseil indépendant de consultation

Ex. : L'office de consultation publique de Montréal. L'avantage de cet organisme est son indépendance et sa crédibilité (tiers garantissant le processus participatif).

3) Fournir une information abondante et de qualité

Pour que les gens puissent se faire une opinion éclairée.

4) Fournir l'information demandée

Ex. : Malgré la demande, une étude des déplacements origine-destination n'a pas été fournie lors d'une consultation publique (mais présentée quelques jours plus tard lors un colloque).

5) Laisser suffisamment de temps aux citoyens et à une période favorable pour effectuer les consultations publiques.

6) Ouvrir la consultation publique au-delà du secteur visé

(les impacts sont souvent plus larges que le secteur visé)

7) Avoir un retour sur les mémoires présentés.

Qu'est-ce qui est retenu ou ne l'est pas et pourquoi (mentionné par plusieurs).

8) Débuter les séances des conseils d'arrondissement comme auparavant soit après 19 h

En débutant à 17 h 30, plusieurs citoyens ne peuvent participer à ces séances (jeunes parents, travailleurs). Ceci cause un biais avec moins de diversité d'opinions et en attirant principalement ceux qui ont une opinion très prononcée.

9) Diffuser (WEB) les séances des conseils d'arrondissements, pour intéresser à la vie municipale.

10) Guider les citoyens dans leurs démarches de participation (lors des consultations publiques)

11) Offrir de façon régulière une formation à l'ensemble de la population

Pour qu'ils puissent apprivoiser des notions et mécanismes complexes et abstraits (schéma d'aménagement, plan d'aménagement et de développement, marges, etc.)

¹ Éditorialiste du Devoir qui participe aux tables rondes « Le devoir de débattre ».

Table ronde sur la participation citoyenne tenue le 12 octobre 2016 à la bibliothèque Monique-Corriveau de 19 h à 20 h 45.

Principales réponses aux questions :

Q1 : Selon vous, pourquoi la participation citoyenne est-elle importante pour la démocratie municipale?

La participation citoyenne :

- Est essentielle à la vie démocratique. Elle en est le fondement;
- Permet de prendre de meilleures décisions;
- Pour l'importance de développer une pensée collective dans la ville, ne pas être isolé;
- Est un processus perfectible et doit donc être amélioré.

Q2 : Quels exemples positifs de participation citoyenne aimeriez-vous partager?

- Une citoyenne souligne l'exemple d'une consultation en amont : un promoteur a présenté son projet aux citoyens qui lui ont proposé des améliorations qui, au final et aux dires du promoteur, ont amélioré la qualité de son projet. Tous sont sortis gagnants de ce processus.
- La consultation lors du PPU de Sainte-Foy est un exemple très positif avec des documents clairs déposés, un espace et suffisamment de temps pour discuter, plusieurs citoyens mobilisés (plus de 600 le premier soir) avec une bonne écoute de la Ville, des modifications proposées, dont près de 200 ont été acceptées.
- Une représentante du CQ de Sillery a mentionné divers exemples positifs dans son quartier. Les représentants du CQ de Saint-Louis en ont aussi.
- Table ronde comme organisée par le CQ de Saint-Louis.
- Exemples de ce qui se fait ailleurs dans le monde et qui pourrait nous inspirer :
 - Suisse : les citoyens sont interpellés sur une base régulière à l'aide d'un processus de référendum d'initiative populaire, portant sur une grande diversité de sujets, accompagnés de toute la documentation requise;
 - Argentine : avant le démarrage d'un projet, le promoteur annonce ses intentions (affiches publiques) et fait appel à la participation citoyenne (rencontres) pour présenter le projet, recueillir l'acceptabilité et les doléances du milieu et les améliorations à apporter au projet.
- À Charlesbourg, un groupe de citoyens a empêché le développement d'un important projet (projet Nodelo), au mauvais endroit. Ce développement prévoyait des habitations dont certaines étaient situées trop près d'une autoroute (moins de 30 m). Les citoyens ont présenté de nombreuses études d'impact sur la santé qu'un tel développement aurait pour les futurs habitants. Le bien commun a été défendu par les citoyens alors que l'incitatif foncier portait la Ville à plutôt accepter ce projet. Il a cependant fallu la menace d'un référendum et beaucoup d'efforts. **Notes hors réunion** : La réalité est plus nuancée. Cette mobilisation a fortement été perçue comme « pas dans ma cour » (<http://goo.gl/7HHmqL>). D'autres enjeux étaient de protéger un boisé utilisé par les résidents et leurs inquiétudes face à l'arrivée de nombreux nouveaux résidents et son impact sur la circulation (<http://goo.gl/Nu6RZt>). Ce projet dense vendu comme un « éco-quartier » en périphérie nord était cependant discutable d'un point de

Table ronde sur la participation citoyenne tenue le 12 octobre 2016 à la bibliothèque Monique-Corriveau de 19 h à 20 h 45.

vue urbanistique (<http://goo.gl/I3Mkzs>). Finalement, après analyses, le Ministère de l'Environnement a indiqué que ce secteur comportait un milieu humide, ce qui a mis fin au projet (<http://goo.gl/rGefz5>).

- 37 propriétaires de Charlesbourg ont évité le développement près d'une ligne d'Hydro en achetant chacun une bande de terrain, terrain qui est demeuré un parc pour tous.
- Une citoyenne mentionne que les citoyens d'un secteur se sont mobilisés pour demander des modifications sur le tracé d'un tuyau qui devait passer sur leur terrain. Exemple positif de mobilisation, mais au départ ils étaient peu informés.
- Une constante : énormément de travail et de mobilisation requise, parfois sur une longue période, pour obtenir un résultat positif.

Q3 : Entre les élections municipales, quelle devrait être la place des citoyens dans les interventions/actions d'une ville?

- L'administration publique doit être à l'écoute des citoyens : ils ont un degré d'éducation élevé et sont au fait des besoins, problématiques et enjeux de leur quartier. Ils peuvent améliorer et bonifier les solutions mises de l'avant par la Ville et les projets de promoteurs.
- La participation citoyenne doit prendre plusieurs formes (individuelle, collective). Il semble cependant que l'administration en place à la Ville de Québec considèrerait les mobilisations citoyennes comme une opposition et une remise en cause de leur légitimité représentative.

Q4 : Auriez-vous des suggestions pour améliorer la participation citoyenne à Québec?

En plus de la section « recommandations », voici d'autres suggestions amenées en table ronde :

- Identifier les meilleures pratiques de consultations citoyennes (référence au contrat donné à l'Institut du Nouveau Monde). Les CQ pourraient participer à l'étude.
- Renforcer la culture de participation citoyenne.
- Thématiques à identifier pour intéresser les citoyens.
- Éviter d'être émotif dans nos participations aux consultations.
- Améliorer les budgets des CQ.
- Redonner la décision des consultations de zonage au CQ (plutôt que de demander une opinion)
- Augmenter le nombre d'élus municipaux. Avec moins d'élus municipaux, ils sont moins accessibles et il y a risque qu'ils représentent moins bien la population.

Q 5 : Quels sont selon vous les critères favorisant la participation citoyenne?

- Une information fiable, neutre, valide et pertinente;
- Une volonté politique;
- Consulter les citoyens lors du développement du projet, faire les consultations en amont;
- Il faut qu'il y ait un enjeu pour les citoyens. Lorsque les enjeux sont concrets pour les citoyens;
- Les citoyens doivent se sentir entendus, écoutés et veulent avoir un retour. Avoir un sentiment réel d'être écouté, d'avoir une bonne écoute de la Ville.

Table ronde sur la participation citoyenne tenue le 12 octobre 2016 à la bibliothèque Monique-Corriveau de 19 h à 20 h 45.

Q 6 : Comment les citoyens peuvent-ils participer à la démocratie municipale et influencer les décisions?

- Les consultations en amont des projets + la persévérance des citoyens + une information détaillée et transparente.
- Divers représentants de CQ : Réussissent à avoir un impact positif auprès de la Ville, mais demande beaucoup de travail.
- La présence ou non des conseillers municipaux aux réunions des CQ fait une bonne différence.

Opinions exprimées durant les discussions :

Lors de la table ronde, plusieurs opinions exprimées dégageaient un sentiment de cynisme face au peu de place qu'auraient les citoyens pour participer à la vie démocratique de la Ville de Québec.

Vu d'un angle positif, il y a place à amélioration. Pour « donner le pouls », voici quelques opinions entendues dans les trois groupes de discussion. **Ces opinions ne représentent pas la position du CQ de Saint-Louis**, mais sont l'image d'opinions spontanées exprimées par les citoyens présents :

Sur les réunions des conseils d'arrondissements et du conseil municipal :

- Les réunions des CA et du Conseil municipal contraignent énormément les échanges citoyens-élus (questions/réponses) avec peu de possibilités d'argumentation et d'échanges citoyens-élus.

Sur les conseils de quartier (CQ) :

- L'absence de jeunes et de commerçants dans les CQ prive les CQ de points de vue importants. Des représentants de CQ ont souligné la difficulté de recruter parmi ces groupes.
- Les pouvoirs des CQ ont été énormément diminués depuis leur création, avec des budgets anémiques qui ne couvrent que les dépenses essentielles (ex. payer les services de secrétariat aux réunions des CQ), tout en minimisant leur capacité à réaliser des projets d'initiative locale.
- Il devient de plus en plus difficile aux CQ d'exercer une influence sur les conseils d'arrondissement.
- L'attitude des élus peut favoriser la participation. Ce n'est pas le cas de l'administration actuelle qui ne reconnaît pas l'importance des CQ, leur valeur ajoutée, et ne leur accorde aucune crédibilité. À titre d'exemple, la non-participation systématique des conseillers du parti au pouvoir aux réunions de certains CQ.
- Les CQ doivent faire valoir leur raison d'être auprès de l'administration municipale.
- Mieux communiquer pour développer une force commune.

Table ronde sur la participation citoyenne tenue le 12 octobre 2016 à la bibliothèque Monique-Corriveau de 19 h à 20 h 45.

Sur la démocratie municipale :

Beaucoup de désabusement ressenti. Un sentiment largement partagé que la Ville ne consulte pas vraiment la population (consultations de façade) et qu'il faut de grands efforts pour se faire entendre :

- « Il est difficile de parler aux conseillers municipaux. On m'a répondu plutôt de m'adresser au maire ». « On sait ce qui est bon pour toi ». « On se bat pour rien ». « Les mémoires ne sont pas lus », « ils vont dans la filière 13 ». « La démocratie n'existe pas », « ce sont des consultations de façade pour « cocher », « nous sommes entendus, mais pas écoutés », « Les élus municipaux ne partagent pas l'importance de la consultation citoyenne ». « Pas de résultat malgré la participation ». Souvent les citoyens perçoivent qu'il faut un rapport de force (menace de référendum) pour se faire entendre.
- La démocratie est une utopie, car elle se résume à aller voter.
- Il n'existe aucun temps et aucun lieu, au niveau de la Ville, où les citoyens pourraient échanger entre eux, et idéalement avec des élus, des dossiers majeurs.
- L'éducation a contribué à alimenter notre sens critique, mais la démocratie a reculé. Il y a un cynisme et par conséquent un retrait des citoyens.
- Les médias ont un grand rôle dans la situation détériorée que se vit à Québec.

Sur la participation citoyenne :

- Les citoyens s'impliquent quand ça les touche concrètement, directement. Plus difficile lorsque ce sont des notions abstraites comme le schéma d'aménagement.
- Trouver une façon d'aller chercher les jeunes (aspect démographique à la démocratie).
- Important pour les citoyens, mais ne semble pas l'être pour la Ville.
- Les citoyens sont placés souvent devant le fait accompli avec peu ou pas d'information, de temps et de possibilités de réaction (ex. rédaction de mémoire).
- L'implication des citoyens nécessite beaucoup d'efforts et de ténacité de leur part pour se faire entendre et faire avancer leur point de vue.
- Aller dans la rue (à l'image de la marche bleue).
- Les citoyens actifs passent pour de petits groupes de réactionnaires.
- La tendance à la multiplication des PPU à la Ville de Québec vise à limiter et à contraindre davantage la participation et le pouvoir des citoyens.

Sur la loi 109 :

- Le projet de loi 109 amène des inquiétudes. La loi 109 enlèvera aux citoyens des moyens de se faire entendre, diminuera les pouvoirs des conseils d'arrondissement et augmentera la centralisation des pouvoirs au conseil municipal.
- Loi 109 perçue comme un projet de rupture en démocratie.